
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1^{er} septembre 2015 à 18 h 30
Auditorium du centre Patro Le Prevost**

PRÉSENCES :

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREault, Directrice des services administratifs
Madame Isabel ASSUNÇAO, Directrice de la culture / des sports / des loisirs et du développement social
Monsieur Benoit LACROIX, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
Monsieur Jean-Nicolas Nault, Commandant PDQ 31
M^e Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens / communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement substitut

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

CA15 14 0290

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

Présentation

Présentation par le maire d'arrondissement, Anie Samson, du Programme triennal d'immobilisation.

10.03 - Période de questions du public

À 18 h 45, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ».

Le citoyen, Sébastien Boyer, prend la parole pour obtenir des informations additionnelles relatives au P.T.I.

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions du public close à 18 h 48.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 18 h 48, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers, à tour de rôle, interviennent par des commentaires généraux reliés au Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement. Le maire d'arrondissement Anie Samson remercie l'équipe administrative pour leur soutien.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions des membres du conseil close à 18 h 50.

CA15 14 0291

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2016, 2017 et 2018, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

1. d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2016, 2017 et 2018 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
2. d'approuver la planification budgétaire pour les années 2016, 2017 et 2018 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 20 943 000 \$ sur les trois ans et 6 981 000 \$ par année.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1154322002

Levée de la séance

À 18 h 55 la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division Relations avec les
citoyens / communications et greffe et
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2015.